

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la catégorie F5 du Fonds de revenu stratégique plus RP (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec RP Investment Advisors LP / Conseillers en placement RP (le « gestionnaire ») au numéro sans frais 1 877 720-1777 ou à l'adresse investors@rpia.ca, ou visitez le site Web www.rpia.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

## Bref aperçu

Code du Fonds: RPD111

Date de création de la catégorie : le 14 mars 2024

Valeur totale du Fonds

au 30 avril 2025: 3 170 220 496 \$ Ratio des frais de gestion (RFG): 0,90 % **Gestionnaire du Fonds :** RP Investment Advisors LP / Conseillers

en placement RP

Gestionnaire de portefeuille: RP Investment Advisors LP /

Conseillers en placement RP

**Distributions**: Le Fonds distribue son revenu net mensuellement et ses gains en capital nets annuellement, en décembre. Toutes les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires, à moins que vous ne fassiez un choix contraire par écrit. Pour les parts de catégorie F5, le Fonds effectuera des distributions mensuelles fondées sur un taux de distribution annualisé cible de 5 % de la valeur liquidative par part à la fin de l'année précédente.

Placement minimal: Aucun placement minimal

## Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds a pour objectif de placement de produire des rendements absolus, stables et rajustés en fonction des risques, composés de dividendes, de revenus d'intérêt et de gains en capital, en investissant principalement dans des titres de créance de sociétés et des titres assimilables à ceux-ci de bonne qualité et en mettant l'accent sur la conservation du capital.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 avril 2025)		Répartition des placements (au 30 avril 2025)	
GOUVERNEMENT CANADIEN 3,25 % 01/09/2028	4,88 %	Répartition par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION 3,6 % 15/12/2027	4,11 %	Titres à revenu fixe canadiens	55,86 %
TRÉSOR AMÉRICAIN N/B 4,5 % 15/11/2054	3,96 %	Titres à revenu fixe américains	42,82 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,43 %		
TRÉSOR AMÉRICAIN N/B 3,875 % 31/03/2027	3,28 %	Titres à revenu fixe internationaux	0,22 %
MORGAN STANLEY 5,664 % 17/04/2036	3,19 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,43 %
GOUVERNEMENT CANADIEN 3 % 01/02/2027	3,18 %	Gain (perte) non réalisé(e) sur dérivés	0,46 %
TRÉSOR AMÉRICAIN N/B 4,625 % 15/02/2035	3,08 %	w ,	ŕ
GOUVERNEMENT CANADIEN 2,75 %	2,84 %	Autres actifs moins les passifs	-2,79 %
01/09/2027 GOUVERNEMENT CANADIEN 3,5 % 01/09/2029	2,63 %	Répartition totale du portefeuille	100,00 %
*Position vendeur			

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,58 %

Nombre total de placements: 143



## Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

Le gestionnaire estime que le niveau de risque de ce Fonds est faible.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-------------------	-------	------------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie F5 du Fonds au cours des dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

#### **Rendements annuels**

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie F5 du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie est offerte depuis moins d'une année civile.

## Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F5 du Fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie est offerte depuis moins d'une année civile.

#### Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie F5 du Fonds au moment de sa création détiendrait 1 071,05 \$ au 30 avril 2025, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,27 %.



## À qui le fonds est-il destiné?

Ce Fonds pourrait vous convenir si:

- vous prévoyez détenir votre placement à moyen ou à long terme;
- vous voulez obtenir une exposition à des titres de créance de bonne qualité de sociétés émettrices mondiales pour diversifier la tranche à revenu fixe de votre portefeuille;
- vous pouvez tolérer un niveau de risque faible.

Les parts de catégorie F5 conviennent aux investisseurs qui souhaitent recevoir des flux de trésorerie mensuels réguliers.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F5 du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

## 1. Frais d'acquisition :

Il n'y a pas de frais d'acquisition pour la souscription de parts de catégorie F5 du Fonds.

#### 2. Frais du fonds:

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du Fonds attribuables à la catégorie F5 s'élevaient à 0,90 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation du Fonds de la catégorie F5. Il a été renoncé à certains frais du Fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0 %
Frais du fonds	0,90 %

## Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi payable à la société de votre représentant pour les parts de catégorie F5 du Fonds.



**3. Autres frais :** Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie F5 du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais de 2 % du montant racheté peuvent être exigés si vous faites racheter vos parts dans les 30 jours suivant leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais d'échange	Vous pourriez devoir payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie applicable du Fonds qui sont reclassées lorsque vous procédez à un reclassement entre les catégories du Fonds. Vous pourriez également devoir payer des frais à votre représentant ou sa société lorsque vous échangez des parts du Fonds contre des parts d'un autre OPC. Vous pouvez négocier le montant avec votre représentant. Les frais d'échange et de reclassement exigés par la société de votre représentant sont payés au moyen du rachat des parts que vous détenez.
Frais de comptes à services rémunérés de la catégorie F5	Les parts de catégorie F5 vous sont offertes si vous avez un compte à services rémunérés à l'acte ou un compte intégré pour lequel vous payez directement des frais à la société de votre représentant, ou à l'appréciation du gestionnaire.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec RP Investment Advisors LP / Conseillers en placement RP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

## RP Investment Advisors LP / Conseillers en placement RP

39, avenue Hazelton

Toronto (Ontario) M5R 2E3 Téléphone : 647 776-2566 Sans frais : 1 877 720-1777 Courriel : investors@rpia.ca

www.rpia.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.